



ANALYSES D'EAU -ETABLISSEMENTS DE SOINS

Dossier N° :

- Client Transporteur
 Navette Poste
 Demandeur Autres

LEGIONELLES (RECS et TAR) ET AUTRES ANALYSES

Nbre échantillons :

Reçu le :

Si cette demande d'analyse fait suite à un contrat ou à un devis, veuillez indiquer sa référence :
Le contrat ou devis doit être retourné au laboratoire signé lors de la 1^{ère} demande. Pour les échantillons ultérieurs correspondants au même contrat/devis, seule la référence peut être indiquée.

PRÉLEVÉ : N° Exploitation :
Nom / Société :
Lieu-dit / Rue :
Commune : Code postal :
Tél. : Mail :

RESULTATS EXPEDIES PAR : Papier Mail
Prélevé Demandeur Facturé Autre
Si autre destinataire (société et adresse) :
.....
.....

FACTURE : Raison sociale ou Nom, Prénoms :
Lieu-dit / Rue :
Commune : Code postal :
Tél. : Mail :
Réf Devis/Marché :

DEMANDE RESULTATS COUVERTS PAR L'ACCREDITATION :
Le laboratoire est accrédité par le COFRAC pour de nombreuses analyses (notées au verso) ainsi que pour les prélèvements (accréditation 1-5676 Essais – portée disponible sur www.cofrac.fr). Dans le cas où le prélèvement, la conservation et le transport des échantillons sont effectués sous la responsabilité du client, le laboratoire attire votre attention sur le fait que ces opérations doivent être réalisées dans le respect des exigences normatives (voir au dos) et des programmes COFRAC. Si ce n'est pas le cas, la qualité des résultats peut être remise en cause, et des réserves peuvent être émises sur les résultats.
N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de renseignements.*

DEMANDÉ PAR : NOM
Société ou organisme :
Lieu-dit / Rue :
Commune : Code postal :
Tél. : Mail :

RESERVE AU SERVICE
Contrôle administratif à réception : **Non-conformité***
* Tracer les Non-conformités sur l'original de la feuille de renseignements ou sur échange dans Labvantage.

Conclu le : _____ Par : _____

RENSEIGNEMENTS

Type d'installation :

- Fontaines réfrigérées (MA-63) : bonbonnes, branchées sur réseau → Traitement non oui Si oui, lequel :
- Réseau d'eau chaude sanitaire (RECS) (MA-77) Piscine eau douce (MA-53) Tours aérorefrigérantes (TAR) (MA-76)
- Eau hospitalière** (MA-45)
- Eau d'entrée (Q.1.1.a) (MA-97)
 - Eau aux points d'usage - Ets de soins (Q.1.1.b) (MA-102)
 - Eau des fontaines à usage de boisson (Q.2.8) (MA-123)
 - Eau des bains à remous et des douches à jets (Q.2.4) (MA-124)
 - Eaux de soins standards (Q.1.2) (MA-61)
 - Eau bactériologiquement maîtrisée (Q.2.1) (MA-60)
 - Eau autoclaves (MA-59)
 - Eau d'hémodialyse (Q.2.5) (MA-58)
 - Eau d'alimentation des lave-endoscopes (entrée) (MA-90)
 - Eau de rinçage des endoscopes (MA-125)
 - Endoscope : solution de décrochage (MA-62)

Autre (à préciser)

Prélèvement : lieu de prélèvement :

Prélevé par : Date : Heure :

* Pour les légionelles, les échantillons prélevés doivent être remis au maximum le lendemain du prélèvement au laboratoire. Les ensemencements doivent être réalisés le plus rapidement possible et au maximum le lendemain du prélèvement, le transport et la conservation de l'échantillon sont réalisés à température ambiante de préférence en enceinte isotherme non réfrigérée.

- Pour les autres analyses microbiologiques, le délai entre le prélèvement et la mise en analyse ne doit pas excéder 18 heures.

TAR (Tour Aérorefrigérante) :

Désinfection de la tour :
- Produits :
- Continu : oui non
- Date dernière désinfection :

RECS (Réseau d'Eau Chaude Sanitaire) :

Date de la dernière désinfection (optionnel) :
Date du dernier choc thermique (optionnel) :

Tout écart à réception par rapport aux recommandations des documents de référence vous sera signalé et figurera sur le rapport d'essai. La réception des échantillons au laboratoire vaut pour accord.

Bon pour accord : **Date :**
Nom : **Visa :**

DATE et HEURE de prélèvement :					
N° de PRELEVEMENT :					
LIEU de PRELEVEMENT :					
MESURES SUR TERRAIN					
Aspect / odeur ...					
Température (TAR – RECS) :					
Turbidité (TAR) :					
pH (TAR) :					
Conductivité (TAR) :					
Chlore libre (RECS) :					
Chlore total (RECS) :					
ANALYSES DEMANDEES : Physico-chimiques					
Les résultats des échantillons reçus le vendredi et la veille de jour férié (surtout pour les MES) peuvent être rendus sans la marque COFRAC et sous réserves : le délai de mise en analyses peut-être non-conforme aux normes. Pour les MES des eaux peu chargées prélever un litre.					
* Turbidité	NF EN ISO 7027				
* pH électrométrique	NF EN ISO 10523				
* Conductivité électrique	NF EN 27888				
Oxygène dissous ⁽¹⁾	NF EN 25814				
* Ammonium	NF EN ISO 11732 ou NF T 90-015				
* Nitrites	NF EN ISO 13395				
* Nitrates	NF EN ISO 13395				
* Oxydabilité KMnO4	NF EN ISO 8467				
* Phosphates (Orthophosphates)	NF EN 6878				
* Phosphore total	NF EN 6878				
* Azote Kjeldahl (NK)	NF EN 25663				
* DCO (COFRAC si chlorures <2000 mg/L)	NF T 90-101				
* DBO ₅	NF EN 1899				
* ST DCO	ISO 15705				
* MES (matières en suspension)	NF EN 872				
Analyses bactériologiques ⁽¹⁾ (Prélevé dans un flacon stérile) Pour les analyses bactériologiques, le délai entre le prélèvement et la mise en analyse ne doit pas excéder 18 heures. Choix des méthodes d'analyses selon le type d'échantillon : Les résultats des échantillons réceptionnés le vendredi et les veilles de jour férié sont sous réserve; les durées d'incubation pouvant être modifiées.		Flambage robinet oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Désinfection oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Produit ? : _____ a) résultat compris entre 0 et 300 UFC / ml b) résultat compris entre 0 et 80 UFC / 100 ml			
Micro-organismes revivifiables à 22°C NF EN ISO 6222	* - 1 ml ^(a)				
	- 100 ml				
	- Autre volume :				
Micro-organismes revivifiables à 36°C NF EN ISO 6222	* - 1 ml ^(a)				
	- 100 ml				
	- Autre volume :				
Micro-organismes revivifiables à 30°C Durée d'incubation : jours	- 1 ml ^(a)				
	- 100 ml				
	- Autre volume :				
* Coliformes totaux / 100 ml ^(b)	NF EN ISO 9308-1				
* E.coli (Coli totaux + coli 44°C + tests inclus)/100ml ^(b)	NF EN ISO 9308-1				
* Entérocoques ou streptocoques intestinaux /100ml ^(b)	NF EN ISO 7899-2				
* Spores d'anaérobies sulfito-réducteurs /100ml ^(b)	NF EN 26461-2				
* Staphylocoques pathogènes /100ml ^(b)	NF T 90-412				
* Pseudomonas aeruginosa /100ml ^(b)	NF EN ISO 16266				
* Légionelles	NF T 90-431	<i>Prélever 1 flacon stérile de 1 l avec thiosulfate</i>			
<input type="checkbox"/> Réseau d'Eau Chaude Sanitaire (RECS)	Legionella spp et				
<input type="checkbox"/> Tour Aéroréfrigérante (TAR)	Legionella pneumophila				
Légionelles PCR : nous contacter					
Identification des colonies présentes par spectrométrie de masse : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> . Si oui préciser pour quel germe et échantillon :					
NOMBRE DE FLACONS					

⁽¹⁾ Paramètres nécessitant des procédures particulières de prélèvement (nous consulter)

* Paramètres accrédités COFRAC (portée 1-5676 Essais - disponible sur www.cofrac.fr)